

La route des plages, RD218, est à nouveau ouverte

Samedi 17 décembre à 10h la RD218 vient d'être réouverte. Le Maire de la Teste de Buch, Patrick Davet, nous précise qu'il s'agit d'un moment symbolique mais que la sécurité reste la priorité.

En effet si les consignes ne sont pas respectées, la route pourra à nouveau être fermée dans les deux sens de circulation.

Rappel des consignes de circulations :

- La vitesse maximale autorisée est limitée à 50 km/h voire à 30 km/h sur les tronçons les moins sécurisés.
- Le stationnement des véhicules sur les accotements est interdit dans les deux sens de circulation.
- La piste cyclable n°804 (Vélodyssée) qui longe la RD218 reste interdite à la circulation.
- En cas d'urgence ou de prévisions météorologiques défavorables, la RD218 pourra être refermée à la circulation dans les deux sens de circulation.
- La piste 214 reste fermée à la circulation.